



SOMMAIRE

[P1 – Les mots du maire](#)

[P2 – Les comptes 2015](#)

[P2 – Budget prévisionnel 2016](#)

[P3 – Cérémonie du 8 mai 1945](#)

[P3 – Souvenir Français](#)

[P4 – Prudence dans le village](#)

[P4 – Feux tricolores](#)

[P4 – Autreville vue d'avion](#)

[P4 – Nettoyage de printemps](#)

[P5 – Containers et sacs jaunes](#)

[P5 – Le CCAS d'Autreville](#)

[P6 – Ecole Emile Schmitt](#)

[P6 – Accueil périscolaire](#)

[P7 – Page des associations](#)

[P7 – Etat civil](#)

[P8 – Connaissez-vous votre village ?](#)

[P8 – Quizz « Savez-vous trier ? »](#)

Edito - Les mots du maire



Le conseil municipal, au cours de sa séance du 7 avril dernier, a voté à l'unanimité les comptes de 2015 et les prévisions pour 2016. Les délibérations sont consultables sur le site Internet de la commune que je vous encourage à visiter. Comme chaque année, le numéro de mai d'Autreville Infos vous présente les différents comptes qui ont été votés ainsi que les prévisions pour 2016. Les comptes sont serrés et difficiles à tenir. Pourtant, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année encore. En effet, nous estimons collectivement que les impôts dans leur ensemble sont déjà suffisamment élevés pour l'ensemble des habitants. De même, le soutien financier aux associations, aux écoles du RPI, à l'accueil périscolaire est maintenu. La gestion courante de la commune (salaires, voirie, espaces verts, énergie, ...) peut être assurée sans trop de difficultés. Ce sont les investissements nouveaux qui seront très dépendants des aides et subventions sollicitées. La mise en accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite est très coûteuse et ne pourra être réalisée cette année que si les subventions demandées sont accordées. Seules les aides de la CCBPAM et de M. le député sont aujourd'hui confirmées pour un montant total de 10 000 € sur un investissement de 34 000 €. Nous attendons des réponses de l'Etat et du département sur cette question. Le détail de tous ces comptes est consultable en mairie ou sur le site de la commune. Je me tiens également votre disposition pour tout renseignement ou explication sur les choix effectués par le Conseil Municipal.

Les feuilles sont apparues sur les arbres en fleurs, les jardins et la nature reprennent vie, le printemps est installé. De nombreuses manifestations organisées par les associations vont avoir lieu. Une seule demande de la part de tous les organisateurs de manifestations : VENEZ ET PARTICIPEZ !!!

Le maire – Jean-Jacques BIC



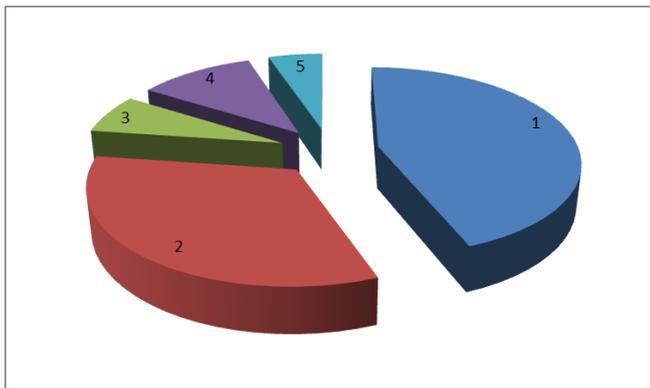
Plantation de 30 arbres sur le nouveau verger



Installation de l'hôtel à insectes

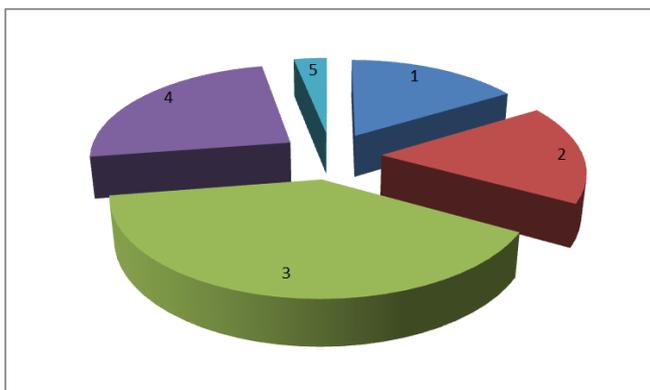
Les comptes de 2015

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 194 042 €. Les frais liés aux écoles et à l'accueil périscolaire sont à la charge du budget d'Autreville mais partagés avec Millery qui nous reverse sa participation au prorata du nombre d'enfants de la commune. La participation de Millery due en 2015 pour l'accueil périscolaire sera versée en 2016 de même que l'aide financière de la CAF.



- 1- Charges générales (voiries, espaces verts, entretien des bâtiments, électricité, fournitures diverses, fournitures scolaires, ...) → 85 735 €
- 2- Charges de personnel → 64 086 €
- 3- Prélèvements par l'Etat → 13 030 €
- 4- Charges de gestion courante (indemnités, associations, périscolaire, CCAS, ...) → 21 235 €
- 5- Intérêts des emprunts → 9 956 €

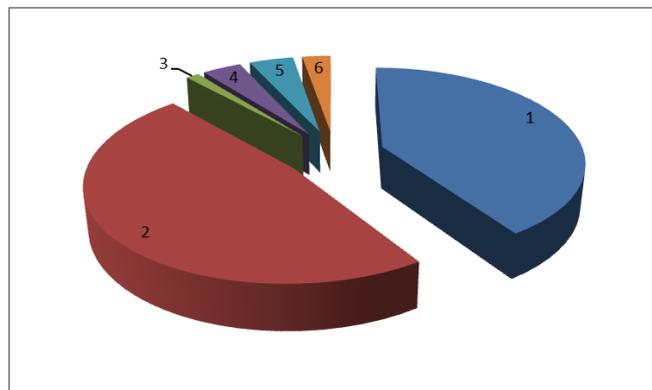
Les recettes de fonctionnement d'un montant de 284 899 € sont essentiellement liées aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat et aux diverses locations et participations dont celle de Millery et de la CAF.



- 1- Excédent de l'année précédente → 46 288 €
- 2- Produits des services et du domaine (locations, CAF, pêche, ...) → 47 937 €
- 3- Impôts et taxes → 112 396 €
- 4- Dotations de l'Etat et participations → 69 372 €
- 5- Autres revenus (HOLCIM, salle polyvalente, appartement) → 8 906 €

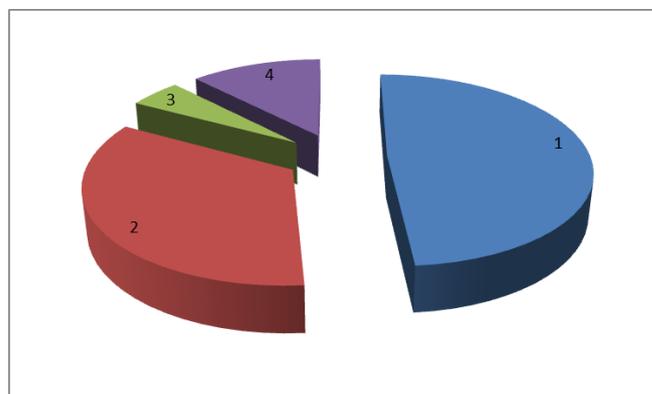
Les dépenses d'investissement ont atteint un total de 88 006 €.

Le déficit des années antérieures se reporte d'une année sur l'autre et s'explique par le décalage entre les subventions programmées et leur versement souvent décalé à l'année suivante (Conseil Départemental, CAF, Etat, ...). Le déficit est couvert par les excédents de fonctionnement.



- 1- Déficit des années antérieures → 35 782 €
- 2- Remboursement capital des emprunts → 41 888 €
- 3- Investissements écoles → 1 083 €
- 4- Achat de parcelles rue du Planté → 3 220 €
- 5- Verger pédagogique → 3 663 €
- 6- Investissements divers → 2 370 €

Les recettes d'investissement représentent un montant total de 117 053 €



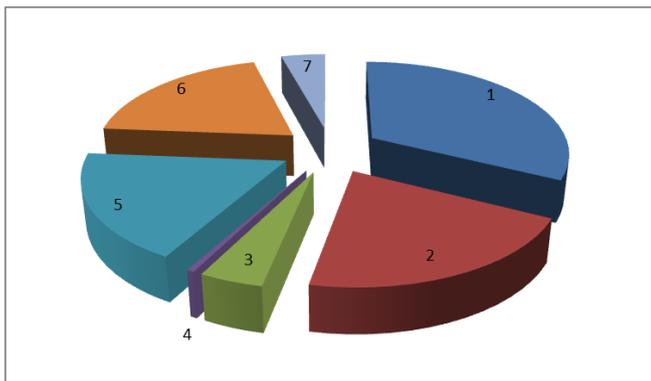
- 1- Virement de la section de fonctionnement → 57 685 €
- 2- Excédents de fonctionnement et dotations diverses → 40 399 €
- 3- Subventions diverses → 4 421 €
- 4- Fonds de concours CCBPAM → 14 548 €

Le budget prévisionnel 2016

Le budget primitif a été voté à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du 7 avril 2016. C'est un budget marqué pour la troisième année par une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat. Il devient de plus

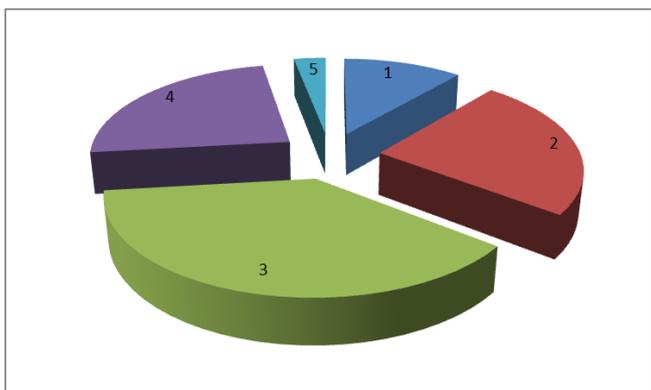
en plus difficile d'investir dans ces conditions. La mise en accessibilité de la mairie est une obligation.

Dépenses de fonctionnement prévues : 299 710 €



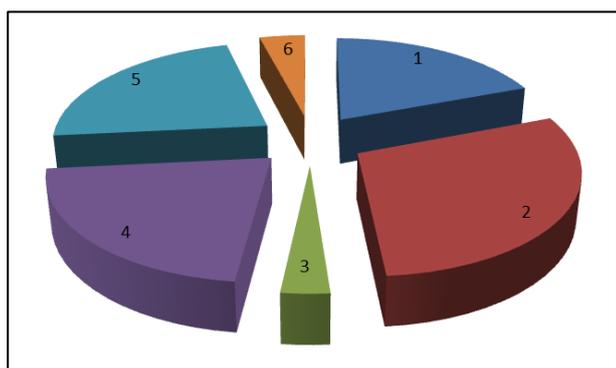
- 1- Charges générales → 97 219 €
- 2- Charges de personnel → 62 190 €
- 3- Prélèvement par l'Etat → 13 030 €
- 4- Dépenses imprévues → 1 534 €
- 5- Virement à la section investissement → 54 680 €
- 6- Charges de gestion courante (SIAMA, CCAS, Péri-scolaire, associations) → 58 400 €
- 7- Intérêts des emprunts → 12 657 €

Recettes de fonctionnement prévues : 299 710 €



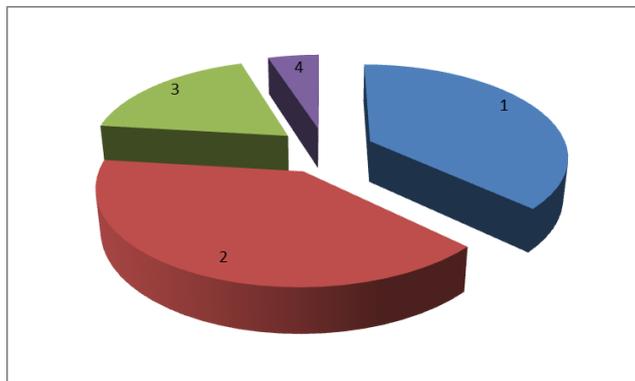
- 1- Excédent de l'année précédente → 33 694 €
- 2- Produits des services et du domaine (pêche, chasse, CAF pour le péri-scolaire) → 72 539 €
- 3- Impôts et taxes → 113 059 €
- 4- Dotations de l'Etat et participations diverses dont Millery (RPI et péri-scolaire) → 71 418 €
- 5- Autres revenus → 9 000 €

Dépenses d'investissement prévues : 149 731 €



- 1- Déficit des années antérieures → 28 638 €
- 2- Remboursement emprunts → 44 086 €
- 3- Investissements écoles → 4 525 €
- 4- Feux tricolores RD40 → 32 252 €
- 5- Accessibilité de la mairie → 33 659 €
- 6- Petits investissements divers → 6 571 €

Recettes d'investissement prévues : 149 731 €



- 1- Virement depuis le fonctionnement → 54 680 €
- 2- Dotations diverses (excédents de fonctionnement 2015, FCTVA, ...) → 58 747 €
- 3- Subventions demandées → 26 800 €
- 4- Fonds de concours CCBPAM → 7 250 €

Cérémonie du 8 mai



Nous vous donnons rendez-vous comme chaque année pour commémorer le souvenir de la fin de la seconde guerre mondiale, le dimanche 8 mai à 9h00 devant le cimetière d'Autreville sur Moselle. Les enfants de l'école de Millery seront présents pour chanter la Marseillaise avec leurs parents et enseignants. Soyons nombreux à ce rendez-vous.

Souvenir Français

La collecte annuelle des adhérents va débuter début avril pour se terminer vers mi juin. Monsieur RUESTMANN, vice-président des deux communes et Madame TERLECKI Huguette porte-drapeau, passeront chez les adhérents. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus. Pour rappel, les enfants peuvent

aussi adhérer aux Souvenir Français. La cotisation est gratuite jusqu'à leur 18^e anniversaire. Seules ces deux personnes sont habilitées à faire cette collecte et seront munies d'un badge d'identification et de la carte de membre. Réservez-leur un bon accueil.

Prudence dans le village !!!

Au début du mois de novembre, un conducteur perd le contrôle de son véhicule, percute d'abord un mur, puis un véhicule en stationnement avant de finir sa course de l'autre côté de la rue dans le hangar communal. Plus récemment, c'est un frein à main mal serré ou défectueux et un autre véhicule qui dévale la rue de la Côte en roue libre avant de venir s'encastrer sous un escalier 200 m plus bas. On frémit à l'idée de ce qui aurait pu arriver si un automobiliste ou un enfant s'était trouvé sur la trajectoire de ces deux voitures, en plein milieu de la journée !



C'est de la vie de nos enfants qu'il s'agit !!! La vitesse excessive dans le village ne doit pas être prise à la légère. C'est la responsabilité de chacun qui est engagée. Plus de peur que de mal cette fois, mais la prochaine ? Rappelons aussi aux parents pressés d'amener ou de rechercher leur enfant à l'école qu'il vaut mieux partir deux minutes plus tôt que d'écraser quelqu'un ! Merci à tous d'être vigilants à la sécurité.

Feux tricolores

Les feux tricolores qui protègent désormais le carrefour de la rue de la Côte avec la RD40 sont enfin en service. Contrairement à ce qui avait été annoncé, le code de la route nous interdit de laisser le vert en permanence pour les usagers quittant le village (risque de vitesse excessive des véhicules quittant le village et risque d'empilement de véhicules à l'arrêt sur la départementale). Nous devons alors mettre tous les feux du carrefour au rouge si l'on veut rendre efficaces les radars détecteurs de vitesse et laisser une « priorité » à la rue de la Côte.

Sur la départementale, le passage est donné uniquement aux véhicules roulant à 50 km/h ou moins.



Avancez jusqu'au pointillés

Pour avoir le vert rue de la Côte, il faut s'avancer jusqu'au feu (ligne blanche pointillée) pour être détecté par la boucle magnétique sous la route. Le vert est obtenu après 3 secondes sauf si un véhicule vient d'obtenir le passage sur la départementale.

Autreville vue d'avion - Rappel



Un photographe travaillant pour VNF a pris des clichés de notre village. Nous avons acheté ces photos qui sont désormais notre propriété. Nous souhaitons les mettre à votre disposition. Nous pouvons les faire imprimer sur papier photo au format 50 cm x 70 cm au prix indicatif de 16,00 € le cliché. Les photos sont consultables sur le site de la commune ou à la mairie. Si vous souhaitez acheter des photos imprimées par nos soins, nous ferons une commande groupée. Inscrivez-vous directement à la mairie ou par courrier électronique en indiquant le numéro des photos choisies. Un chèque du montant de l'achat vous sera demandé. Les clichés peuvent également être téléchargés gratuitement sur le site internet.

Nettoyage de printemps

Il fallait bien du courage aux bénévoles, peu nombreux le dimanche à cause de la pluie sans doute, pour assurer le nettoyage autour des étangs. Félicitations donc aux 5 Autreillois qui ont bravé le mauvais temps pour le bien de notre environnement.



La veille, les marcheuses du groupe de randonnée de l'AFR avaient déjà ramassé tous les déchets qui longeaient la Moselle entre Millery et les étangs d'Autreville. Merci donc à ces 18 bénévoles courageux. Espérons que nous serons plus nombreux l'année prochaine !

Ramassage des déchets

Encore un petit rappel pour quelques habitants récalcitrants : les règles de bon sens concernant l'enlèvement des déchets ménagers. L'entreprise chargée de la collecte vide les containers ou ramasse les sacs jaunes le vendredi matin. Il est donc normal de les sortir la veille au soir mais pas une semaine avant ! **Il est également obligatoire de rentrer son container, dans la mesure du possible, dès le vendredi soir pour ne pas le laisser inutilement sur l'espace public, ceci dans le respect naturel de ses voisins.**



Il est aisé de constater que certains habitants, disposant pourtant d'un garage, laissent leur container sur le trottoir en

permanence et, encore mieux, sortent leurs sacs jaunes 8 jours à l'avance ! De même, au carrefour de la rue de la Forêt et de la rue de l'école, certains

containers vides sont laissés sur le trottoir jusqu'au dimanche soir, gênant la circulation. Ces containers abandonnés sur l'espace public alors que les habitants concernés disposent de place dans leur propriété seront désormais retirés.

Le CCAS d'Autreville sur Moselle



La loi permet désormais aux petites communes de supprimer les CCAS et de transférer leurs compétences aux conseils municipaux. A Autreville, nous avons fait le choix de conserver notre CCAS, garant de la proximité avec les habitants les plus fragiles. Présidé par le maire, composé de 4 conseillers municipaux et 4 autres personnes du village engagées de multiples façons dans la solidarité active auprès des personnes âgées, des familles fragilisées, le Centre Communal d'Action Sociale d'Autreville sur Moselle exerce un certain nombre de compétences, financées par le budget communal.

Le CCAS s'occupe d'organiser la préparation et la distribution du coffret cadeau offert aux personnes de plus de 65 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il va également cette année participer à l'organisation avec Familles Rurales du repas des Anciens et à son financement. **A ce sujet, une nouvelle disposition a été proposée et adoptée pour cette année : le coffret cadeau ne sera remis qu'aux personnes de 65 ans et plus qui n'auront pas pu participer au repas des Anciens.**

Au-delà du soutien des personnes âgées et de la vigilance quant à leur bien-être, le CCAS a d'autres fonctions. Un budget est prévu chaque année pour apporter des aides financières ponctuelles en cas de nécessité, pour dépanner une famille en difficulté (problème de cantine, de facture difficile à payer, aide aux loisirs des enfants, ...). **Ces aides peuvent être accordées sur demande au maire, avec la garantie du secret, après évaluation et décision du CCAS, en lien avec l'assistant de service social. De petits prêts d'honneur sans intérêts peuvent être également accordés sur une période à définir ensemble.**

En cas de besoin, de difficulté, n'hésitez pas à en parler au maire ou/et à l'Assistant de Service Social : Monsieur Bernard VERSHELDE – Maison des Solidarités de Pont-à-Mousson – site de Dieulouard – 7 rue de la Chavée – 54380 DIEULOUARD – Tél. 03.83.23.58.41

Ecole Emile Schmitt

Nous avons assisté à un spectacle présenté par la compagnie « Monde et Nature » intitulé « Perle et l'aventure de l'eau ». A travers l'histoire de Perle, nous avons appris d'où venait l'eau et en quoi elle était utile. Certains enfants ont été déguisés pour animer le spectacle.

Le Printemps est arrivé le 21 mars, il est temps pour nous de nous rendre au verger pédagogique pour l'observation de la nature en cette saison !!!! Nous avons ainsi pu découvrir des arbres en fleurs avec des bourgeons (poirier, cerisier, pommiers), d'autres avec des feuilles mais sans fleurs (mirabelliers, abricotiers) et quelques fleurs comme les pissenlits, les coucous, les boutons d'or...



Dans le cadre de notre projet classe d'eau, nous sommes allés à l'Aquarium de Nancy pour une animation « Au fond des océans » ainsi qu'au jardin botanique du Montet pour y visiter les 6 espaces dédiés aux serres. Ainsi nous avons pu découvrir les serres arides avec leur cactus ou les plantes cailloux, les serres tropicales avec des plantes aquatiques (la jacinthe d'eau, le nénuphar géant par exemple), des plantes alimentaires (le riz, la canne à sucre, le bananier, le papayer, ...), des plantes médicinales (comme l'aloès pour l'aloé vera), des plantes à fibres et utilisées dans l'industrie (ex : le cotonnier pour le coton ou le roucouyer pour le colorant rouge), des plantes de la forêt tropicale humide (le cacaoyer, les fougères), mais également des plantes insectivores.

Toujours en lien avec le projet classe d'eau, nous irons également au Parc de Sainte Croix le Vendredi 27 mai 2016, puis les GS/CP iront à la station d'épuration d'Autreville, accompagnés par M BIC. Enfin nous irons à la recherche des différents points d'eau dans le village.

Une exposition sur le thème de l'eau (sorties, visites, arts visuels, expériences, chansons, ...) ouverte au public sera organisée à la fin de l'année scolaire.



Tous à vos agendas !!!! Le spectacle de fin d'année des élèves du RPI Millery /Autreville aura lieu cette année le samedi 25 juin 2016.

Pour les inscriptions des nouveaux élèves, elles se feront du lundi 23 mai au vendredi 27 mai 2016 de 8h30 à 17h30. En cas d'indisponibilité, merci de contacter la directrice, Marie PINI au 03.83.24.90.75

Accueil périscolaire

Notre voyage dans le temps avec « Bricoles et Galipettes » par Mathias et Maïa.

Cette année « Micheline, la machine box » nous a emmenés dans différentes périodes du temps :

- Nous sommes allés voir les dinosaures pendant les vacances de la Toussaint, nous avons fait des masques, des dinosaures articulés, des grands jeux, des recherches archéologiques, c'était marrant, on ne s'est pas fait croquer...
- Ensuite, nous sommes allés voir les Louis et autres rois. Nous sommes allés à Nancy visiter le musée Lorrain et nous avons mangé des macarons assis sur la place Stanislas... La classe !
- Nous sommes ensuite allés à l'époque du Western Hi! Ha!, nous avons fabriqué un totem géant et avons fait une fête des Indiens à la crèche « les Ch'attons » où nous nous sommes déguisés.
- Ensuite, super voyage pendant les vacances de février, nous sommes partis vers le futur !!!



Nous, dans le futur...

Nous avons fabriqué des robots mécaniques, et nous avons fait une super rencontre avec les papas et mamies de l'Association ARSED. Nous avons fait des pièces de théâtre pour leur montrer comment nous nous imaginons quand nous serons adultes. Après, ils nous ont raconté ce qu'ils faisaient quand ils étaient enfants. Nous avons ensuite partagé un goûter, c'était un moment inoubliable.

- Nous sommes repartis ensuite vers la préhistoire, nous avons fabriqué des bijoux en os.

- Ensuite pendant l'Antiquité, nous avons fait de la mosaïque, une course de chars avec des brouettes (c'était très drôle) un banquet gaulois partagé avec les parents. Nous avons fait aussi de la poterie avec Michel et Marie Françoise d'Animation Village : nous avons fabriqué des bols, des personnages égyptiens et des médaillons. Pour finir, nous avons fait des grands jeux olympiques et nous avons gagné une médaille !



Les gaulois, égyptiens, romains et grecs avant les jeux olympiques

Pour la suite de nos aventures, rendez-vous dans le prochain article ...

Association Croqu'livres



Croqu'livres annonce sa balade contée annuelle le 5 juin 2016 de 10h30 à 17h00 sur le site de l'ancienne base de voile des étangs d'Autreville avec le soutien du

PEL. Au programme :

- 10h30 spectacle des enfants « Pourquoi ci pourquoi ça », les mystères de Margot et Nala en collaboration avec Verso.

- 12h30 Apéro offert par l'association puis repas tiré du sac

Avec toujours la balade autour des étangs en compagnie des contes de Pascale Creteur et des animations diverses : Jeux olympiques pour les enfants, atelier maquillage, vente de gâteaux et de glaces...

Chorale Mill'Autr'Chants

La chorale Mill'Autr'Chants participera à la Fête de la Musique comme tous les ans à la salle polyvalente d'Autreville. Cette année ce sera **le mercredi 22 juin à 19h00**. L'entrée est libre et gratuite !



Vous pourrez également écouter ses choristes à l'église de Dieulouard le samedi 18 juin, à 20h30 lors d'un concert avec les Amis du Chant. Venez nombreux partager ces moments musicaux et chanter avec nous.

Etat civil

Bienvenue à Aude Poli, née le 17 mars 2016. Fille de Madame Rusé Sabine et de Monsieur Poli Pascal, domiciliés 11 rue de la Côte. Aude est la petite sœur de Maverick âgé de 1 an et 3 mois. Nous souhaitons à Aude une longue et belle vie, et plein de bonheur à la petite famille. Félicitations aux parents.

Connaissez-vous votre village ?

Pour découvrir cet objet qui permet de mesurer la hauteur du niveau de la Moselle, il faut longer le petit muret qui borde la rivière. L'échelle de crue est fixée sur la crémaillère qui servait à tendre le câble qui traversait la Moselle pour guider le bac. Ce dernier servait à franchir la rivière afin que les habitants d'Autreville puissent se rendre à la gare de Belleville ou aller travailler à l'usine Cabirol (certaines pièces de la Tour Eiffel ont été fabriquées dans cette usine avec de l'acier de Pompey). Lorsque la Moselle était prise en glace pendant l'hiver, les téméraires se tenaient au câble et traversaient pour se rendre à Belleville.



Autreville *INFOS* – mai 2016

www.autreillesurmoselle.mairie54.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Marie Faivre – Philippe Englert – Laurent Muller – Marie-Paule Sauder – Jean-Jacques Bic

Imprimé par nos soins

Merci à Colette Mornet qui distribue bénévolement nos publications.

Testez vos connaissances sur le tri des déchets

Pour chaque objet, cochez la bonne solution de tri à adopter : sac jaune ou ordures ménagères.

<p>Dans quelle poubelle dois-je jeter ce déchet ?</p> 	<p>Sac jaune</p> 	<p>Ordures ménagères</p> 
<p>1 - Bouteille en plastique avec son bouchon</p> 		
<p>2 - Brique de soupe ou de jus vide</p> 		
<p>3 - Boite à œufs en carton</p> 		
<p>4 - Boite à œufs en plastique</p> 		
<p>5 - Boite de conserve (souillée)</p> 		
<p>6 - Barquette vide de pâtes fraîches</p> 		
<p>7 - Bouteille vide de shampoing</p> 		

<p>Dans quelle poubelle dois-je jeter ce déchet ?</p> 	<p>Sac jaune</p> 	<p>Ordures ménagères</p> 
<p>8 - Papiers (prospectus, journaux,...)</p> 		
<p>9 - Barquette en polystyrène</p> 		
<p>10 - Barquette en aluminium</p> 		
<p>11 - Bouteille en verre</p> 		
<p>12 - Pot de yaourt (en plastique)</p> 		
<p>13 - Sachet en plastique (emballage de gâteaux)</p> 		
<p>14 - Déodorant en spray (aérosol)</p> 		
<p>15 - Pot de beurre ou de margarine</p> 		

<p>Dans quelle poubelle dois-je jeter ce déchet ?</p> 	<p>Sac jaune</p> 	<p>Ordures ménagères</p> 
<p>16 - Un vieux vêtement</p> 		
<p>17 - Le pot de sucre ou de lait en poudre</p> 		
<p>18 - Epluchures et restes de légumes</p> 		
<p>19 - Cannette de boisson</p> 		
<p>20 - Barquette en bois de fruit ou légume</p> 		
<p>21 - Sur-emballage en plastique souple des packs de boissons</p> 		
<p>22 - Une ampoule cassée</p> 		

Le tableau ci-dessous vous permet de comptabiliser votre score en vous attribuant un point par bonne réponse. Attention ne regardez les réponses qu'une fois tout le test effectué.

Numéro de la question	Réponse	1 point par réponse juste	Explications
1	Sac jaune		Tous les flacons et bouteilles en plastiques doivent être jetés dans les sacs jaunes .
2	Sac jaune		Toutes les briques alimentaires et même les petits cartons doivent être jetés dans les sacs jaunes .
3	Ordures Ménagères		Les boîtes à œufs , qu'elles soient en plastique ou en carton, ne sont pas triées par la CCBPAM pour l'instant. A jeter dans les poubelles classiques donc.
4	Ordures Ménagères		
5	Sac jaune		Toutes les boîtes en métal ou en alu doivent être jetées dans les sacs jaunes .
6	Ordures Ménagères		Les plastiques d'emballage des aliments ne sont pas triés. Ils se jettent aux ordures ménagères .
7	Sac jaune		Ce flacon est en plastique . Il fait donc partie de la même catégorie que les bouteilles de la question 1 : à jeter dans le sac jaune.
8	Sac jaune		Les papiers et journaux sont acceptés dans les sacs jaunes, mais c'est encore mieux de les jeter dans les conteneurs en papier situés Place de la Moselle à côté de l'arrêt de bus.
9	Ordures Ménagères		Les barquettes en polystyrène , comme les plastiques d'emballage des aliments ne sont pas triés : à jeter aux ordures ménagères .
10	Sac jaune		Attention, c'est différent du cas précédent. Ces barquettes en métal comme les boîtes en métal doivent être jetées dans les sacs jaunes .
11	Aucun		C'était un piège. Les bouteilles en verre doivent être jetées dans la benne à verre située Place de la Moselle
12	Ordures Ménagères		Les pots de yaourt ne sont pas triés par la CCBPAM pour l'instant. A jeter dans les poubelles classiques donc.
13	Ordures Ménagères		Les plastiques d'emballage des aliments ne sont pas triés. Ils se jettent aux ordures ménagères .
14	Sac jaune		Toutes les boîtes en métal, dont les aérosols font partie, doivent être jetées dans les sacs jaunes .
15	Ordures Ménagères		Les pots de beurre ou de margarine ne sont pas triés par la CCBPAM pour l'instant. A jeter dans les poubelles classiques donc.
16	Ordures Ménagères		Il est possible de jeter les vêtements et chaussures usagées aux ordures ménagères , mais c'est encore mieux de les apporter dans les bennes à textile à la déchetterie ou dans les points de collecte prévus.
17	Sac jaune		Ces pots de sucre ou de lait en poudre sont en cartons et doivent donc comme les briques alimentaires et les petits cartons être jetés dans les sacs jaunes .
18	Ordures Ménagères		Bien sûr les épluchures sont des ordures ménagères mais ce serait encore mieux de les jeter dans un compost.
19	Sac jaune		Les canettes en métal , comme toutes les boîtes en métal ou en alu, doivent être jetées dans les sacs jaunes .
20	Ordures Ménagères		Le bois ne fait pas partie des matériaux triés. A jeter dans les ordures ménagères , mais vous pouvez aussi les utiliser pour allumer la cheminée.
21	Ordures Ménagères		Le suremballage des packs de bouteilles , comme les plastiques d'emballage des aliments ne sont pas triés : ordures ménagères .
22	Aucun		C'était un piège. Les ampoules doivent être récupérées par les distributeurs (grande surface, magasin de bricolage, etc.).Pensez à les ramener dans les bacs prévus ou à la déchetterie de Dieulouard. Attention les tubes fluo et ampoules à économie d'énergies peuvent contenir des éléments toxiques : à trier absolument.
Total de mes points :			

Vous avez plus de 20 points : Bravo ! vous êtes un ECOWARRIOR ! Continuez à faire le tri !

Vous avez entre 10 et 20 points : Attention, vous faites quelques erreurs. Nous espérons que ce test vous permettra de comprendre lesquelles pour les corriger dans le futur.

Vous avez moins de 10 points : Catastrophique ! Prenez le temps d'étudier la documentation sur la collecte des déchets de la Communauté de communes du Bassin de Pont A Mousson afin de mieux comprendre comment trier. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à poser des questions aux représentants de votre commune. Une fois informé, retentez le test pour devenir un EcoWarrior, vous aussi !